



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS PARCOURS RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI

CARTE D'IDENTITÉ

- > Domaine : Sciences, Technologies, Santé
 - > En formation initiale
 - > En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation
 - Mensuel : alternance 1 mois en entreprise / 1 mois en cours
 - > Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)
- > [60 crédits ECTS](#)
 - > 1 année
 - >  La Rochelle

 - de 1 mois pour accéder au 1er emploi

 100 % des diplômés sont en emploi
selon une étude réalisée 18 mois après obtention du diplôme

S'INSCRIRE

<https://www.univ-larochelle.fr/s-inscrire>

CONTACT

Faculté des Sciences et Technologies
Avenue Michel Crépeau
17042 La Rochelle cedex 1
Téléphone : +33 (0)5 46 45 82 59
Web : <http://sciences.univ-larochelle.fr/lp-rehabilitation-energetique>
Courriel : contact_sciences@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot du responsable

“ Cette licence professionnelle vous permettra d'appréhender des solutions techniques innovantes dans le domaine énergétique et environnementale. Vous serez en mesure de gérer un projet de réhabilitation, de la démarche commerciale jusqu'à la réception du chantier. Futurs cadres spécialistes de l'énergie des bâtiments anciens, vous serez

amené·es à travailler en bureaux d'études ou encadrer des chantiers de travaux publics à l'issue de cette année de spécialisation en apprentissage.



Abdelhamid Belghit

✓ ADMISSION

> Votre profil

Vous êtes titulaire d'un Bac+2 : diplôme national validant 2 années d'études supérieures dans un domaine de formation compatible ou d'une validation des études.

> Comment candidater ?

La sélection des candidats est réalisée sur dossier.

Vous souhaitez [candidater en Licence professionnelle](#)

Les dossiers sont examinés par l'équipe pédagogique qui convoque les candidats dont les dossiers ont été favorablement sélectionnés à un entretien. Lors de l'entretien, les candidats exposent leur motivation.

Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous atteste de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il vous est conseillé de débiter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars et d'informer le Pôle alternance (05.16.49.65.65 ou alternance@univ-lr.fr) de l'avancement de vos démarches.

📄 PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

> Cadre législatif général

- Contexte énergétique, labels, normes, DTU, qualifications...
- Sécurité et santé
- Techniques constructives en réhabilitation, retour d'expérience

> Ecoulements et transferts

- Hydraulique
- Sécurité électrique
- Transferts thermiques

> Enseignements transversaux

- LV1 Anglais

> Logiciels d'expertise / Etude de cas

- Réglementations thermiques et DPE
- Simulation de l'éclairage
- Simulation statique et dynamique

> Management et communication

- Communication / techniques de vente et de négociation
- Droit des marchés, droit des assurances
- Gestion financière et dispositions fiscales
- Management de projet
- Management humain, droit social, management de la qualité

> Pratique professionnelle en entreprise

- Mission en entreprises (APPRENTISSAGE)

■ Stage (16 semaines) (INITIALE)

> Projet tuteuré

■ Projet tuteuré (APPRENTISSAGE)

■ Projet tuteuré (INITIAL)

> Réhabilitation des systèmes énergétiques

- Impacts environnementaux
- Production de l'énergie et énergies renouvelables

> Réhabilitation structure et enveloppe du bâtiment

- Audit énergétique et métrologie
- Matériaux et procédés de construction
- Réhabilitation thermique du bâtiment

> Thermo-aéraulique / Eclairage / Acoustique

- Acoustique
- Eclairage naturel et artificiel
- Ventilation des bâtiment et maîtrise de la perméabilité

> Interaction avec le monde professionnel

La Fédération Française du Bâtiment de la Région Poitou-Charentes participe aux actions de communication sur la licence à travers son réseau d'entreprises.

Elle contribue à l'évolution de la formation : des contacts réguliers avec la FFB permettent ainsi de garantir une adéquation entre les enseignements dispensés et les attentes des professionnels.

ET APRÈS

> Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour vocation une insertion professionnelle directe

> Secteurs d'activité

- BTP, aménagement, énergie
- Environnement, écologie, littoral

> Métiers

Conducteur de travaux
Chargé d'études techniques
Chargé d'opération
Chargé d'affaires
Chef de chantier ou Maître d'œuvre

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 21 décembre 2018 14h58min